

PRESDENCE DE LA REPUBLIQUE

=====

**SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT**

=====

**DECRET N°D/2013/ 1085 /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION D'UN AMBASSADEUR**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/028/AN du 31 Décembre 2001, portant statut
Général des Fonctionnaires ;

Vu le Décret D/2011/037/PRG/SGG du 22 février 2011, portant
Attributions et Organisation du Ministère des Affaires
Etrangères et des guinéens de l'Etranger ;

Vu les Décrets D/2010/009 /PRG/SGG du 27 Décembre 2010,
D/2010/016/PRG/SGG PRG/SGG du 30 Décembre 2010, D/2011/
002/PRG/SGG du 04 Janvier 2011, portant nomination des
Membres du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Madame Sidibé Fatoumata KABA matricule 170996 G
Ancien Ministre, est nommée Ambassadeur de la République de
Guinée en Ethiopie et Représentante Permanente de la Guinée auprès
de l'Union Africaine à Addis Abéba.

Article 2 : le présent Décret qui prend effet à compter de la date de sa
signature, sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry le 02 MAI 2013 2013



Professeur Alpha CONDE